Annexe 25

Wallonie

Commune de Houffalize

PU 074/2026

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur Sven Claes
Demeurant à Buret, 112 à 6662 HOUFFALIZE

Le terrain concerné est situé à Buret, 112 à 6662 Tavigny et cadastré HOUFFALIZE Division 6, section F n°91C

Le projet consiste en la **Transformation d'un bâtiment existant** et présente les caractéristiques suivantes : Ecarts aux prescriptions du Guide Communal d'Urbanisme - U.U.1 au point de vue de :

- Réalisation de baie d'allure horizontale ;
- Baie d'origine non conservée ;
- Modification du relief du sol en façade arrière ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 auprès du Service Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE et le mercredi de 16h30 à 20h, **uniquement sur rendez-vous** devant être pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, M. Fraiture Fabrice, 061/28.00.58, dont le bureau se trouve à rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30/11/2026 au 14/12/2026 au Collège Communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE ou par courrier électronique à l'adresse suivante : fabrice.fraiture@houffalize.be.

Affichage le 23/11/2026